ainsi deux espèces: le génotype, néo-zélandais, A. perscitus (Eaton), et la forme chilienne A. eatoni (Lestage).

G. Demoulin.

Les mouches de fumée (Microsania Meigen) dans les cantons de l'Est.

Au cours d'une exploration entomologique entreprise pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, nous avons allumé, en deux endroits, des feux de bois et d'herbes humides afin d'attirer des vols de *Microsania* Meigen (Dipt. *Platypezidae*).

Le premier de ces feux fut allumé au lieudit « Fringshaus » sur la route d'Aix-la-Chapelle à Montjoie. Par ciel nuageux avec éclaircies et vent assez fort de NW, la fumée était entraînée assez rapidement, et les premiers coups de filet furent infructueux. Toutefois, au bout d'une demi-heure environ, les Microsania se montrèrent. Après avoir ramené deux ou trois exemplaires par coup de filet heureux, nous pûmes augmenter ce nombre jusqu'à une dizaine. La journée se solda par la capture d'une centaine d'exemplaires. Parmi eux se trouvaient les trois espèces déjà signalées de Belgique ainsi que plusieurs Microsania n. sp. que M. Collart venait de découvrir dans les récoltes que M. Vrydagh et lui-même effectuèrent voici peu de temps dans la région de Manderfeld. Cette nouvelle espèce sera décrite bientôt par M. Collart. Le site de Fringshaus se trouve sur un plateau, aucun cours d'eau important ne coule à proximité.

Le lendemain, autre essai: cette fois, sur la rive droite de la Helle, au pied de l'escarpement granitique (ou dioritique) appelé Herzogenhügel. Le vent est beaucoup moins fort que la veille et vient d'Ouest.

Après avoir attendu environ le même laps de temps, les *Microsania* arrivent d'abord en petit nombre, puis en véritables essaims dont nous fûmes chacun entourés à deux reprises. Les insectes ne volent pas au plus fort de la fumée, mais à l'endroit où celle-ci se déchire et s'évanouit. A remarquer qu'aux changements de direction du vent les mouches se rassemblent immédiatement au nouveau point de désagrégation de la fumée.

Le butin de la journée se montait à un millier d'exemplaires, comprenant, comme le jour précédent, les trois espèces connues et la nouvelle espèce.

E. Janssens et R. Tollet.

Etude des types des Bembidiinæ d'Afrique du Sud décrits par BOHEMAN, PÉRINGUEY et KUNTZEN

(Col. Carabidæ)

par P. Basilewsky

Nul ne contestera, je pense, l'intérêt que présente l'examen du spécimen typique sur lequel est basée une description d'espèce nouvelle, même quand elle a été effectuée très consciencieusement et d'après toutes les données de la taxonomie actuelle. Même dans ce cas, cet examen fait souvent apparaître des caractères avant échappé à l'auteur ou des affinités qu'il n'a pas fait suffisamment ressortir. Mais quand il s'agit d'une description ancienne ou plus ou moins fragmentaire, l'étude du type reste le seul moyen pour reconnaître l'espèce. Il est donc clair qu'aucun travail monographique ne peut se passer de cet examen, sous peine de laisser toujours un doute quant à l'interprétation correcte d'une espèce donnée. Il est donc profondément regrettable que certains types, par suite de vicissitudes diverses, aient été perdus ou détruits; cette perte pourra être cependant souvent réparée par la désignation d'un néotype. Mais il est encore plus regrettable que d'autres, bien qu'existant parfaitement, soient inaccessibles aux chercheurs par suite d'une réglementation vétuste ou de la mauvaise volonté de leurs dépositaires ou propriétaires. La grande valeur scientifique du type s'oppose à sa séquestration; on oublie trop souvent qu'à trop le cacher, ce document, devenu inutilisable, n'a plus qu'un intérêt purement historique ou symbolique. Le « culte du type » ne se justifie que pour autant que ce dernier serve aux intérêts de la Science; refuser systématiquement sa communication la dessert au contraire, causant des erreurs d'interprétation profondément préjudiciables, perpétuant des fausses identifications et augmentant le risque de boulversements de la nomenclature

⁻ La séance est levée à 16 h. 30.